

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 15 avril 2015

L'an deux mil quinze, le quinze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Françoise THELU, Maire, en suite de convocation en date du 08 avril 2015 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Etaient présents : THÉLU Françoise, DELCUSE Fabrice, DENIS Arlette, GARBE Bertrand, LEULIET Sylvain, MARIETTE Michel, COURBO Laurent, DUHAMEL Jean-Marc, LELEU Hugues, LEROY Marianne, ÉVRARD Lucie, LEROY Grégory, DELIGNY Éva
Etaient absents : BEUVAIN Yves, (pouvoir donné à LEULIET Sylvain), LEBEL Frédéric

Madame Lucie ÉVRARD a été élue secrétaire.

En prélude à la séance, Mme THÉLU invite le conseil à avoir une pensée pour Michel GREVET, Gilbert MOULIERE, Emile MARIETTE et Bertrand MASSART, décédés récemment et présente au nom du Conseil Municipal ses sincères condoléances aux familles.

1/ 03-2015 Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2014

Le Compte Administratif 2014 de la commune est approuvé par 8 voix pour, 0 voix contre et 5 abstentions et le Compte de Gestion 2014 de la commune est approuvé par 9 voix pour, 0 voix contre et 5 abstentions. (Tableau en annexe).

L'affectation du résultat de 2014 sur 2015 est votée de la manière suivante:

- Excédent de fonctionnement de 258 156,62€ reporté au compte 002 (recette de fonctionnement).
- Excédent d'investissement de 5 708,73€ reporté au compte 001 (solde d'exécution positif).

2/ 04-2015 Taux des taxes locales 2015

La Présidente rappelle à l'assemblée que le conseil municipal vote chaque année, avant l'adoption du budget primitif, les taux des taxes locales que la commune percevra au cours de l'exercice.

Après en avoir délibéré, où le rapport de sa présidente, le conseil municipal vote pour 2015, les taux des 3 taxes locales suivant l'état suivant :

- Taux de TAXE D'HABITATION : 12,00 %
- Taux de TAXE SUR LE FONCIER BÂTI : 14,48 %
- Taux de TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI : 46,02 %

Le produit des taxes est le suivant :

	Bases 2014	Taux 2014	Produits 2014	Bases 2015	Taux 2015	Produits 2015
Taxe d'habitation	470 620	12,00%	56 474	485 900	12,00%	58 308
Foncier bâti	388 608	14,48%	56 270	414 000	14,48%	59 947
Foncier non bâti	85 465	46,02%	39 331	86 200	46,02%	39 669
		Total :	152 075		Total :	157 924

3/ 05-2015 Budget Primitif 2015

Mme le Président rappelle à l'assemblée que le conseil municipal doit adopter le Budget Primitif de l'année en cours.

L'Assemblée, après avoir délibéré sur les comptes administratifs et de gestion de 2014, vote à 9 voix Pour, 0 voix contre et 5 abstentions le budget primitif 2015 de la commune, équilibré en recettes et en dépenses de la manière suivante:

FONCTIONNEMENT : 617 113,62 € en dépenses et en recettes, dont :

Chap. 011 : 178 023,55 €	Chap. 70 : 20 750,00 €
Chap. 012 : 199 500,00 €	Chap. 73 : 219 642,00 €
Chap. 65 : 54 000,00 €	Chap. 74 : 110 365,00 €
Chap. 66 : 11 500,00 €	Chap. 75 : 8 000,00 €
Chap. 67 : 4 000,00 €	Chap. 77 : 200,00 €
Cpte 023 : 170 090,27 €	Cpte 002 : 258 156,62 €

INVESTISSEMENT : 183 448,00 € en dépenses et en recettes

4/ 06-2015 Subventions aux associations 2015

Mme la Présidente rappelle à l'assemblée qu'il y aurait lieu de voter les subventions que la commune accordera en 2015 aux associations et au CCAS.

Le Conseil Municipal, ouï le rapport de la Présidente décide, à 9 voix pour et 5 absentions de maintenir le montant des subventions accordées en 2014.

5/ 07-2015 Organisation du centre de loisirs 2015

Mme le Président expose à l'assemblée qu'il y aurait lieu de prévoir l'organisation du centre de loisirs 2015. Elle invite M. Fabrice DELCUSE, rapporteur de la commission « animation » à exposer les propositions retenues par ladite commission.

Le conseil municipal, ouï le rapport du Président de la commission « animation », sur la proposition du Président, décide d'organiser le centre de loisirs 2015 de la façon suivante :

- période de fonctionnement : du 06 juillet au 31 juillet 2015, les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis, de 14 H à 18 H, , toute la journée pour les périodes de camping ou de sorties, soit 19 jours de fonctionnement
- le centre accueillera les enfants nés entre le 01 janvier 2002 et le 01 août 2010 ;
- la participation des familles est fixée à 3,60 € par présence pour les enfants de la commune, à 7,20 € pour les enfants domiciliés à l'extérieur mais scolarisés dans la commune et à 10,30 € pour les enfants domiciliés à l'extérieur de la commune
- une réduction de 20% sur le tarif ci-dessus sera accordée aux familles bénéficiaires du R.S.A. ou de l'allocation de fin de droits, sur présentation d'un justificatif ;
- au minimum, 10 présences seront facturées pour chaque enfant inscrit au centre. Pour les familles de plus de deux enfants présents simultanément, la participation sera de 2,50 € pour les 3^{ème} enfant et suivants.
- le centre sera dirigé par Mlle DUFOUR Alexandra qui sera accompagnée de 4 animateurs ou animatrices diplômé(e)s.
- la rémunération du personnel sera calculée sur les bases suivantes :
- animateur stagiaire BAFA : 48,05 €/jour (soit 5 H à 9,61 €) ; animateur titulaire BAFA : 50,74 €/jour
- directrice : 61,90 €/jour
- une prime de 40,00 € sera octroyée pour la préparation et le rangement du matériel.
- une prime de camping d'un montant de 25,00 €/jour sera également accordée.
- le budget prévisionnel est le suivant :

Dépenses (7 500€) :	
Alimentation	400 €
Salaires personnel	4 600 €
Transport, déplacement	800 €
Entrées parc et divers	600 €
Achat de matériel	600 €
Primes de camping et autres	500 €

Recettes (7 500€) :	
Participation des familles	1 300 €
Prestation de service CAF	1 100 €
Participation Commune	5 100 €

6/ 08-2015 Prix de vente ancien café « Le Mirage »

Le prix vente de l'ancien café-brasserie sis 41, rue de Maresquel avait été voté lors d'une réunion de conseil municipal le 20 mars 2013 à 120 000€. Françoise THELU rappelle que la vente a été confiée à l'étude de Mes DEHEUL-BERTIN, notaires à Campagne-les-Hesdin et Hesdin.

Après discussion, le Conseil Municipal décide et autorise le Maire ou son représentant à procéder à la mise en vente de l'immeuble moyennant le prix principal de 90 000 € Net Vendeur.

7/ 09-2015 Demande de subvention FARDA / travaux couverture Chœur église

Monsieur Bertrand GARBE, adjoint, explique qu'il est nécessaire de procéder à des travaux de couverture sur le Chœur de l'église. En effet, au vu de l'état de dégradation avancé de la toiture, la réfection totale doit être faite au plus vite.

Madame le maire précise d'autre part que de tels travaux peuvent être subventionnés par le Conseil Général du Pas-de-Calais dans le cadre du FARDA, au taux de 25% du montant H.T. Le devis réalisé par les Établissements PRUVOST & FILS de Saint-Rémy-Au-Bois s'élève à la somme de 4 301,25 € H.T.

Ouï le rapport de sa présidente, le conseil municipal :

- CONFIRME la réalisation des travaux présentés ci-dessus pour l'année civile en cours (les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif 2015) ;
- DÉCIDE de solliciter une subvention au Département du Pas-de-Calais dans le cadre du FARDA ;
- CHARGE Mme le maire d'établir la demande de subvention.

8/ 10-2015 Demande de subvention DETR / travaux couverture Chœur église

Monsieur Bertrand GARBE, adjoint, explique qu'il est nécessaire de procéder à des travaux de couverture sur le Chœur de l'église. En effet, au vu de l'état de dégradation avancé de la toiture, la réfection totale doit être faite au plus vite.

Madame le maire précise d'autre part que de tels travaux peuvent être subventionnés par l'État dans le cadre de la DETR, au taux de 20% du montant H.T. Le devis réalisé par les Établissements PRUVOST & FILS de Saint-Rémy-Au-Bois s'élève à la somme de 4 301,25 € H.T.

Où le rapport de sa présidente, le conseil municipal :

- CONFIRME la réalisation des travaux présentés ci-dessus pour l'année civile en cours (les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif 2015) ;
- DÉCIDE de solliciter une subvention auprès de l'État dans le cadre de la DETR ;
- CHARGE Mme le maire d'établir la demande de subvention.

9/ 11-2015 Demande de subvention Fondation du Patrimoine / travaux couverture Chœur église

Monsieur Bertrand GARBE, adjoint, explique qu'il est nécessaire de procéder à des travaux de couverture sur le Chœur de l'église. En effet, au vu de l'état de dégradation avancé de la toiture, la réfection totale doit être faite au plus vite.

Madame le maire précise d'autre part que de tels travaux peuvent être subventionnés par la Fondation du Patrimoine, au taux de 10% du montant H.T. Le devis réalisé par les Établissements PRUVOST & FILS de Saint-Rémy-Au-Bois s'élève à la somme de 4 301,25 € H.T.

Où le rapport de sa présidente, le conseil municipal :

- CONFIRME la réalisation des travaux présentés ci-dessus pour l'année civile en cours (les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif 2015) ;
- DÉCIDE de solliciter une subvention auprès de la Fondation du Patrimoine ;
- CHARGE Mme le maire d'établir la demande de subvention.

10/ 12-2015 Demande de subvention FARDA / installation porte et fenêtres mairie

Monsieur Bertrand GARBE, adjoint, explique qu'il faudra cette année réaliser des travaux au niveau de la mairie, et plus précisément le changement de la porte principale ainsi que des 2 fenêtres sur la façade. Ces travaux permettront notamment de réduire les pertes d'énergie (chauffage) et de sécuriser l'accès au bâtiment.

Il précise d'autre part que de tels travaux peuvent être subventionnés par le Conseil Général du Pas-de-Calais dans le cadre du FARDA, au taux de 25% du montant H.T. Le devis réalisé par Rodolphe Warin, Agence d'Hesdin, s'élève à 9 182,38 € H.T.

Où le rapport de sa présidente, le conseil municipal :

- CONFIRME la réalisation des travaux présentés ci-dessus pour l'année civile en cours (les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif 2015) ;
- DÉCIDE de solliciter une subvention au Département du Pas-de-Calais dans le cadre du FARDA ;
- CHARGE Mme le maire d'établir la demande de subvention.

QUESTIONS DIVERSES

- Madame THELU explique qu'à partir de la rentrée des classes du 11 mai 2015, des employés communaux seront chargés de faire traverser les enfants à la sortie des classes, sur le passage piéton face à l'école. Ces agents seront présents à 12h00 et 16h30 pendant 10 minutes afin de garantir la sécurité des élèves de l'école.

Commune de GOUY-SAINT-ANDRE

COMPTES ADMINISTRATIFS 2014**Section de fonctionnement****Dépenses :****Chap. 011 : Charges à caractère général**

Eau	972,65
Énergie - Électricité	11 818,25
Combustibles	3 774,44
Carburants (tondeuse, tracteur, voiture)	402,38
Alimentation (CLSH, colis, goûter, ...)	11 096,39
Produits de traitement	481,86
Fournitures d'entretien et divers	784,14
Fourniture de petit équipement	5 962,39
Fournitures de voirie + vêtem. de travail	499,12
Fournitures administratives	3 258,60
Livres, dictionnaires, ...	260,76
Fournitures scolaires	4 747,74
Autres fournitures et divers	453,96
Entretien de bâtiments	9 824,18
Entretien de voirie et réseau EP	1 327,64
Entretien de matériel	2 837,42
Maintenance cloche, extincteurs, ...	2 531,07
Primes d'assurances	9 346,08
Documentation générale et technique	1 476,21
Frais divers (Cinéligue, ...)	385,80
Honoraires	2 180,70
Indemnité du comptable	377,24
Fêtes et cérémonies	7 211,42
Transp piscine école & centre aéré	923,20
Voyages et déplacements	1 361,46
Frais d'affranchissements	518,70
Frais de télécom. (mairie, école)	2 555,35
Concours divers	743,82
Taxes foncières et AFR	2 869,00

Chap. 012 : Charges de personnel

Cotisations au FNAL, CDG, CNFPT	2 119,65
Rémunération personnel titulaire	81 742,86
Rémunération personnel non titulaire	13 200,86
Rémunération CUI (emploi aidé)	12 987,97
Cotisations URSSAF	19 573,85
Cotisations IRCANTEC et CNRACL	18 336,01
Cotisations ASSEDIC	1 674,24
Assurance du personnel titulaire	5 485,47
Autres cotisations (S.F.T.)	913,00

Chap.65 : Autres charges de gestion courante

Indemnités des élu(e)s (brutes)	22 684,72
Cotisations retraite sur indemnités	862,00
Contingent incendie du département	16 785,78
Autres contributions	511,42
Subvention au C.C.A.S.	2 500,00
Autres subventions	1 754,78

Chap.66 : Charges financières

Intérêts des emprunts	12 320,84
-----------------------	-----------

Chap.67 : Charges exceptionnelles

Secours et dots (aide branchement eau)	300,00
Titres annulés	0,00

Total dépenses de fonctionnement **304 735,42****Recettes :****Chap. 70 : Vente de produits**

Vente de produits forestiers	605,60
Concessions cimetière	68,61
Redevance d'occupation domaine public	584,00
Versements régie centre aéré et garderie	8 264,82
Versements régie cantine	12 243,40

Chap. 73 : Impôts et taxes

Taxes foncières et d'habitation	152 371,00
Attribution de compensation (CCVCA)	35 718,96
Dotation de solidarité communautaire	0,00
Dotation FPIC	7 846,00
Dotations FNGIR	1 261,00
Taxe sur l'électricité	13 323,04
Taxe additionnelle aux droits de mutation	13 839,43

Chap. 74 : Dotation, subventions, participations

Dotation forfaitaire Etat	65 959,00
Dotation de solidarité rurale	15 365,00
Dotation nationale de péréquation	18 382,00
Dotation aux élus locaux	2 799,00
Remboursement salaire CUI	12 604,13
Subvention CLSH de la CAF	1 717,01
Compensation pour exonér. Taxe Prof.	121,00
Compensation pour exonér. Taxe Fonc.	8 578,00
Compensation pour exonér. Taxe Habit.	5 119,00
Fonds départemental de la TP	6 170,26

Chap. 75 : Autres produits de gestion courante

Location salle polyvalente	4 563,50
Location logement DESEILLE Cathy	3 438,72

Chap. 77 : Produits exceptionnels

Dépôt de garantie CRÉPIN	0,00
Remboursement divers	5 408,47

Total recettes de fonctionnement **396 350,95****Résultat de clôture 2013 :** 171 890,12**Part affectée à l'investissement en 2014 :** 5 349,03**Résultat de l'exercice 2014 :** 396 350,95 - 304 735,42 91 615,53**Résultat de clôture 2014 :** **258 156,62**

COMPTÉ ADMINISTRATIF 2014

Section d'investissement

Dépenses :

Capital des emprunts	16 776,40
Travaux logement	1 778,32
Travaux cantine (ancien logement)	5 334,68
Barrières de sécurité Mairie	5 376,00
Aménagement bibliothèque	890,50
Ordinateurs école	876,80
Etude défense incendie	2 032,80
Tables et chaises mairie	2 875
Gaz Salle polyvalente	715,32

Total dépenses d'investissement : **36 655,66**

Recettes :

Fonds de compensation T.V.A.	26 330,70
Taxe d'urbanisme	3 109,58
Subv. Départ. achat livres bibliothèque	445,25
Subv. Etat achat matériel salle	2 000,00
Subv. Farda cantine + sécurité	7 585,07
Subv. Farda chaudières école	3 981,00
Affectation de résultat 2013	5 349,03

Total recettes d'investissement : **48 800,63**

Résultat de clôture 2013 : -6 436,24

Résultat de l'exercice 2014 : 48 800,63 - 36 655,66 = 12 144,97

Résultat de clôture 2014 : **5 708,73**

Résultat global de clôture :

	Déficit :	Excédent :
Fonctionnement		\$258 156,62
Investissement		\$5 708,73
Excédent de clôture :		\$263 865,35

Affectation du résultat de fonctionnement :

Le conseil, constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 258 156,62 décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

* affectation obligatoire à la couverture du déficit de la section d'investissement : €0,00

* affectation à l'excédent reporté en section de fonctionnement : - €

Commune de GOUY-SAINT-ANDRE

B U D G E T P R I M I T I F 2 0 1 5

Section de fonctionnement

Dépenses :

<u>Chap. 011 : Charges à caractère général</u>	
Eau	6 000,00
Energie - Electricité	15 000,00
Combustibles	5 500,00
Carburants (tondeuse, tracteur, voiture)	1 000,00
Alimentation (CLSH, colis, goûter, ...)	14 000,00
Produits de traitement	1 500,00
Fournitures d'entretien et divers	1 200,00
Fourniture de petit équipement	6 000,00
Fournitures de voirie + vêtem. de travail	20 000,00
Fournitures administratives	4 500,00
Livres, dictionnaires, ...	2 000,00
Fournitures scolaires	7 000,00
Autres fournitures et divers	2 500,00
Entretien de bâtiments	20 000,00
Entretien de voirie et réseaux	20 000,00
Entretien de matériel	5 000,00
Maintenance cloche, extincteurs, ...	4 000,00
Primes d'assurances	10 000,00
Documentation générale et technique	2 000,00
Frais divers (Cinéligue, ...)	1 000,00
Honoraires	2 900,00
Indemnité du comptable	500,00
Fêtes et cérémonies	8 000,00
Transp piscine école & centre aéré	2 500,00
Voyages et déplacements	2 000,00
Frais d'affranchissements	1 000,00
Frais de télécom. (mairie, école)	3 500,00
Concours divers	4 423,35
Taxes foncières	3 500,00
Autres versements de fiscalité (739118)	1 500,00
<u>Chap. 012 : Charges de personnel</u>	
Cotisations au FNAL, CDG, CNFPT	4 000,00
Rémunération personnel titulaire	94 000,00
Rémunération personnel non titulaire	24 000,00
Rémunération CUI (emploi aidé)	14 000,00
Cotisations URSSAF	27 000,00
Cotisations IRCANTEC et CNRACL	22 000,00
Cotisations ASSEDIC	2 500,00
Assurance du personnel titulaire	10 000,00
Autres cotisations (S.F.T.)	2 000,00
<u>Chap.65 : Autres charges de gestion courante</u>	
Indemnités des élu(e)s (brutes)	26 000,00
Cotisations retraite sur indemnités	1 500,00
Contingent incendie du département	18 000,00
Autres contributions	3 000,00
Subvention au C.C.A.S.	3 000,00
Autres subventions	2 000,00
créances admises en non valeurs	500,00
<u>Chap.66 : Charges financières</u>	
Intérêts des emprunts	11 500,00
<u>Chap.67 : Charges exceptionnelles</u>	
Secours et dots	2 500,00
Titres annulés	1 500,00
Total dépenses réelles	447 023,35
Virement à la section d'investissement	170 090,27
Total dépenses de fonctionnement	617 113,62

Recettes :

<u>Chap. 70 : Vente de produits</u>	
Concessions cimetièrè	150,00
Redevance d'occupation domaine public	600,00
Versements régie centre aéré et garderie	7 500,00
Versements régie cantine	12 500,00
<u>Chap. 73 : Impôts et taxes</u>	
Taxes fonc. et d'hab.	157 924,00
Attribution de compensation TP (7 Vallées)	35 718,00
Taxe sur l'électricité	13 000,00
Taxe additionnelle aux droits de mutation	13 000,00
<u>Chap. 74 : Dotation, subventions, participations</u>	
Dotation forfaitaire Etat	59 044,00
Dotation de solidarité rurale cible	7 930,00
Dotation de solidarité rurale péréquation	11 112,00
Dotation aux élus locaux	2 799,00
Remboursement salaire CUI+fonds amor.	15 000,00
Subvention CLSH de la CAF	1 300,00
Compensation pour exonér. Taxe Prof.	80,00
Compensation pour exonér. Taxe Fonc.	7 311,00
Compensation pour exonér. Taxe Habit.	5 789,00
Fonds départemental de la TP	0,00
<u>Chap. 75 : Autres produits de gestion courante</u>	
Location salle polyvalente	4 400,00
Location logement DESEILLE Cathy	3 600,00
<u>Chap. 77 : Produits exceptionnels</u>	
Remboursement divers	200,00
Total recettes réelles	358 957,00
<u>Cpte 002 : Résultat de fonctionnement reporté</u>	
Excédent de fonctionnement 2014	258 156,62
Total recettes de fonctionnement	617 113,62

